

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

4 novembre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° II-2549

présenté par

M. Prud'homme, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,  
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Quatennens, M. Ratenon,  
Mme Ressiguiier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

-----

**ARTICLE 20****ÉTAT B****Mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Compétitivité et durabilité de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt, de la pêche et de l'aquaculture	0	1
Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation	0	0
Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture	0	0
Blocage des prix de 5 fruits et légumes saisonniers <i>(ligne nouvelle)</i>	1	0
<b>TOTAUX</b>	1	1
<b>SOLDE</b>	0	

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement d'appel, le groupe insoumis vous alerte sur la situation d'insécurité alimentaire qui règne dans le pays et vous propose la mise en place d'un blocage des prix sur 5 fruits et légumes de saison.

Le recours à l'aide alimentaire a explosé dans le pays suivant l'augmentation de la pauvreté et de la vulnérabilité de la population. Le dernier baromètre du Secours Catholique nous rappelle que 30% des Français ne peuvent pas se procurer une nourriture saine pour faire trois repas par jour ; qu'1 sur 4 doit se restreindre sur les quantités, et même qu'1 sur 5 doit sauter des repas

En plus de l'aspect quantitatif, la précarité alimentaire est également une affaire de qualité : seul 1 adulte sur 3 mangeait 5 fruits et légumes par jour en 2019. Lutter contre la malbouffe est pourtant un enjeu sanitaire et social de premier plan : 17% de la population française était en situation d'obésité en 2021, soit une multiplication par 2 en 25, les pauvres étant particulièrement touchés.

C'est pourquoi via cet amendement d'appel, pour lutter contre l'insécurité alimentaire, la France insoumise propose de bloquer les prix de 5 fruits et légumes, après concertation avec les organisations syndicales et les paysans. Ces prix bloqués ne pourront pas être inférieurs aux coûts de production et seront également calculés en fonction d'un coefficient multiplicateur, afin d'assurer un revenu décent aux paysans et empêcher les marges considérables de la grande distribution tout en les rendant accessibles.

Dans le détail, il s'agit d'un transfert en AE et en CP d'un euro de l'action 21 "Adaptation des filières à l'évolution des marchés" du programme 149 "Compétitivité et durabilité de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt, de la pêche et de l'aquaculture" vers un nouveau programme "Blocage des prix de 5 fruits et légumes saisonniers".